

**REPUBLIQUE DU BURUNDI
 MINISTERE DES DROITS DE
 LA PERSONNE HUMAINE, DES
 AFFAIRES SOCIALES ET DU GENRE**

Institut National de Sécurité Sociale (I.N.S.S)

**I. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/...../S/2018-2019
 PORTANT SUR LA REPARATION ET L'ENTRETIEN DES VEHICULES DE
 L'INSS.**

Date de publication : 30/10/2018

Date d'ouverture : 20/11/2018

1. Objet

L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la réparation et l'entretien de toutes les marques des véhicules de l'Institut dont la liste est en annexe.

2. Allotissement

Le marché est constitué d'un (1) seul lot : **Réparation et Entretien des véhicules de l'INSS.**

3. Financement du marché.

L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) financera le marché sur ses fonds propres, exercice 2018-2019.

4. Spécification du marché.

4.1 La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018.

4.2 Les prestations de réparation et d'entretien prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot et sont à exécuter pendant une période de 12 mois calendaires à partir de la date de réception de la notification définitive de lettre de commande ou lettre de marché.

5. Condition de participation.

5.1 La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute personne physique ou morale possédant les conditions juridique, technique, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

5.2 Ne peut participer à l'Appel d'Offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

6. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres.

6.1 Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'I.N.S.S, B.P. 1600, à Bujumbura Tél. 22 26 95 54, FAX (257) 22 26 95 46, moyennant le paiement de cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU) dont la moitié sur le compte n° 1101/001.04 ouvert à la BRB et l'autre moitié sur le compte n°1121/005 ouvert à la BRB au nom de l'INSS.

Il peut également être consulté dans les locaux de l'Institut National de Sécurité Sociale, Services Généraux Bureau n°302-304. Les offres doivent être rédigées en langue française.

6.2 Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 21 jours calendaires avant la date limite de remise des offres.

7. Présentation de l'offre.

7.1 Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres en 2 enveloppes intérieures dont l'une contient **l'offre technique** et l'autre **l'offre financière**. Ces enveloppes seront ensuite glissées dans une enveloppe extérieure qui ne portera aucun signe distinctif. Quatre (4) exemplaires dont un original et 3 copies sont exigés.

7.2 Les offres devront être soumises au Secrétariat central de la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, Rez de Chaussée, Tél : 22 26 95 04 au plus tard le 20./11./2018 à 9 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7.3 Les offres doivent être paginées, paraphées, reliées et comprendre une table des matières.

8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise effective des offres.

9. Date limite de dépôt des offres

9.1 Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée au plus tard le 20./11./2018 à 9 heures.

N.B : Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération. Sur l'enveloppe extérieure, il ne doit être donné aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet.

10. Séance d'ouverture des offres

10.1 Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle de réunions de l'INSS immeuble siège, deuxième étage, le 20./11./2018 à 9 heures 30min.

10.2 Le procès-verbal d'ouverture doit être contresigné par tous les membres de la sous commission d'ouverture.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès verbal d'ouverture des offres.

11. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont:

a) Pour l'enveloppe renfermant l'offre technique :

- L'attestation de non-redevabilité délivrée par l'INSS du Burundi en original et en cours de validité ;
- L'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par les Services de l'OBR et en cours de validité ;
- Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF);
- Les bordereaux de versement attestant l'achat du présent DAO et portant son numéro ;
- L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Commerce datant d'au plus 3 mois ;
- Les statuts de la société (personne morale) ;
- Les renseignements sur le soumissionnaire suivant le modèle en annexe ;
- La garantie bancaire de soumission de Deux Millions Deux Cent Mille Fbu (**2.200.000Fbu**) suivant le modèle en annexe ;
- Le registre de commerce (copie) ;
- L'adresse fixe et connue du soumissionnaire.

b) Pour l'enveloppe renfermant l'offre financière

- La soumission établie suivant le modèle en annexe ;
- La tarification détaillée de la main d'œuvre en francs burundais ;
- Le prix des pièces couramment utilisées;
- Le prix des lubrifiants.

Aussi, le soumissionnaire pourrait donner les prix pour tout autre service jugé nécessaire, mais non indiqué dans le présent dossier.

12. Critères d'évaluation

12.1 Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Capacité technique de l'entreprise ;
- Capacité technique du personnel aligné ;
- Sécurité du garage ;
- Montant de l'offre financière (les tarifs des prix unitaires).

12.2 Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement et techniquement et dont l'offre financière est la moins disante.

12.3 Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles.

13. Adresse

13.1 L'adresse détaillée de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) est :

Chaussée Prince Louis Rwagasore,

B.P : 1600 BUJUMBURA

Tél : 22 26 95 44 ou 22 26 95 04.

Bujumbura, le *26* / *10* / 2018.

DIRECTEUR GENERAL DE L'INSS


Emmanuel MIBURO
Général Major

